

RAPPORT N° 97/4-09
au Conseil Municipal

OBJET

RAPPORT ANNUEL 1996 SUR LE PRIX ET LA QUALITE
DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT

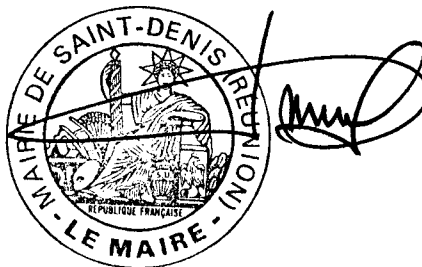
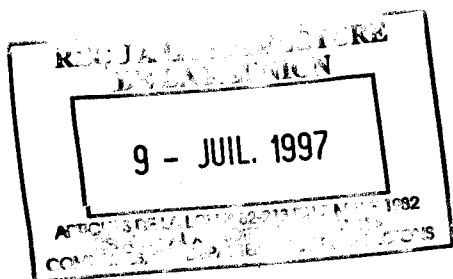
En application de la Loi n° 95-101 du 2 février 1995 et du Décret n° 95-685 du 6 mai 1995, j'ai l'honneur de vous présenter le Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'Assainissement .

Ce document qui sera mis à la disposition du public à l'Hôtel de Ville et dans les Mairies Annexes contient :

- 1) des indicateurs techniques (taux de collecte, charges brutes des substances polluantes, capacité d'épuration et rendement du système d'épuration...) ;
- 2) des indicateurs financiers (dettes, annuités, montant des travaux réalisés en 1996 et de ceux programmés en 1997) ;
- 3) le détail du prix de l'assainissement, ainsi que la présentation d'une facture semestrielle pour une consommation de 120 m³ calculée au 1er janvier 1996 et au 1er janvier 1997.

Je vous demande de bien vouloir adopter ce Rapport.

LE MAIRE
Michel TAMAYA



DELIBERATION N° 97/4-09
du Conseil Municipal
en séance du vendredi 27 juin 1997

OBJET

**RAPPORT ANNUEL 1996 SUR LE PRIX ET LA QUALITE
DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (ancien Code des Communes) ;

Sur le RAPPORT N° 97/4-09 du Maire ;

Vu le rapport Gilbert GERARD, 11ème Adjoint au Maire, présenté au nom des Commissions Vie Quotidienne, Entreprise Municipale/ Finances ;

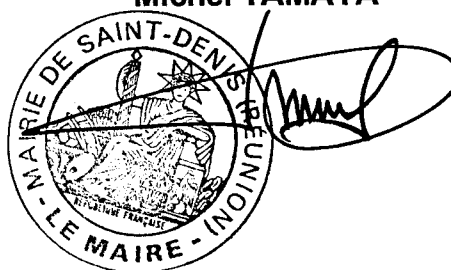
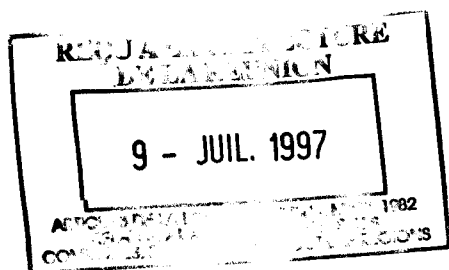
Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A LA MAJORITE
(2 oppositions -dont 1 vote par procuration-)**

Adopte le Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'Assainissement (exercice 1996).

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 04 JUIL. 1997

**LE MAIRE
Michel TAMAYA**



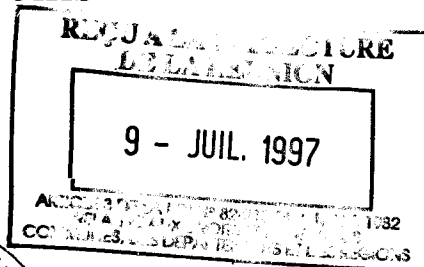


ANNEXE AU RAPPORT N° 97/4 09.

CENTRE DE LA REUNION
SECTEUR NORD

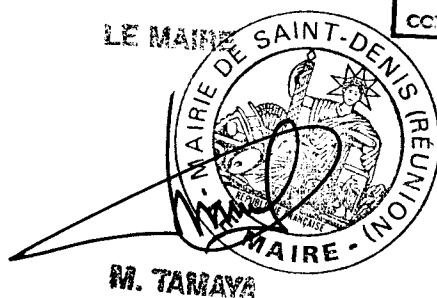
Commune de Saint Denis

B.P. 3 - 97408 St-Denis Messag Cedex 9
Téléphone : 19 (262) 90.25.25
Télécopie : 19 (262) 21.16.12
Télex : 916 271 RE



Vu par le Conseil Municipal
en séance du 27 JUIN 1997

LE MAIRE



Service d'assainissement

Rapport annuel sur le prix et la qualité des services

Exercice 1996

(Application de la Loi n°95-101 du 2 février 1995 et du décret n°95-635 du 6 mai 1995 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement)

Sommaire

Service de l'assainissement

-I- Présentation générale du service-----	4
1. Description	
2. Faits marquants de l'exercice	
3. Qualité du service	
4. Orientations pour l'avenir	
-II- Indicateurs techniques-----	6
1. Usine d'épuration	
1.1 Description	
1.2 Volumes traités	
1.3 Charge reçue par l'usine de la Jamaïque	
1.4 Sous-produits	
2. Réseaux et collecte	
2.1 Description	
2.2 Taux de collecte et de raccordement	
3. Usagers du système d'assainissement collectif	
3.1 Nombre de clients	
3.2 Volumes collectés chez les usagers - volumes facturés	
4. Qualité des rejets	
-III- Indicateurs financiers-----	10
1. Tarifs	
2. Facture - type	
3. Autres indicateurs financiers	
3.1 Autres recettes d'exploitation	
3.2 Dette de la Collectivité	
3.3 Travaux réalisés et programmés	

Service de l'assainissement

-I- Présentation générale du service

1. Description

✓ *Nature du service assuré par notre commune*

Collecte et traitement des eaux usées.

✓ *Service délégué :*

Collecte et traitement des eaux usées sont assurés par la Compagnie Générale des Eaux dans le cadre du contrat d'affermage du 28/08/91 d'une durée de 15 ans .

✓ *Constitution et gestion du service :*

Les volumes collectés sont traités à l'usine de la Jamaïque.

Notre commune

- ♦ 31 368 clients
- ♦ 9.267 586 m³ facturés
- ♦ 159 km de réseaux de collecte
- ♦ 9 stations de relèvement
- ♦ 1 usine de dépollution

Le personnel qui assure la collecte et le traitement des eaux usées des 121.999 habitants de la commune , bénéficie du soutien logistique du Secteur Nord de la C.G.E. (encadrement, service clientèle, secrétariat technico-administratif).

Les services du Secteur Nord et du Centre Régional sont au service de nos concitoyens et permettent à tous les usagers de la Commune de bénéficier de l'ensemble du savoir-faire du délégataire..

⇒ Pour information, la Direction Régionale de la Société, avec un effectif de 200 personnes :

- ♦ Assure la desserte de 8 collectivités partenaires en eau potable (311.235 habitants desservis)
- ♦ Gère 29 forages et puits et 50 captages ;
70 stations de traitement
134 réservoirs ;
2434 km de réseau d'eau potable et 123 927 branchements
- ♦ Produit 65 370 112 m³ par an
- ♦ Gère les installations de 6 collectivités partenaires en assainissement, 7 stations d'épuration d'eaux usées, et 486 km de réseau d'assainissement

2. Faits marquants de l'exercice

Le problème majeur rencontré en 1996 est resté celui des nuisances olfactives générées par la station d'épuration : les solutions palliatives consistant à masquer les odeurs, qui avaient permis de mener une étude plus complète, ont fait place à un procédé de traitement des sulfures au poste de relèvement situé en amont de la station. Les résultats enregistrés sont très satisfaisants et vont permettre d'étudier sereinement l'évolution de l'unité de dépollution de la commune, son emplacement, la filière épuratoire et de désodorisation retenue.

3. Qualité du service

✓ **Accueil de la Clientèle :**

Tous les clients peuvent se présenter dans les bureaux du Fermier à l'adresse suivante :

Compagnie Générale des Eaux
53, rue Sainte Anne
Saint Denis

Le service d'astreinte de l'entreprise délégataire permet de répondre à toutes les urgences, sept jours sur sept et vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

✓ **Nombre d'interventions sur réseau et branchements : 858**

✓ **Rendements épuratoire : MES : 81%**

DCO : 50%

DBO : 49%

✓ **Conformité des rejets : Oui**

4. Orientations pour l'avenir

Plusieurs solutions s'offrent à la Ville dans la démarche qui est menée actuellement afin de mettre en oeuvre un outil épuratoire adapté à ses réels besoins :

- selon le site retenu pour l'usine de dépollution
- selon le niveau épuratoire retenu

Le choix devra tenir compte :

- des besoins réels de la Collectivité
- du niveau de qualité des rejets admissibles par le milieu récepteur
- de la destination retenue pour les sous-produits générés par l'épuration (boues, graisses)
- de l'impact de chaque solution en terme de coût sur le prix du service

-II- Indicateurs techniques

1. Usine de dépollution

1.1 Description

Les volumes collectés par le réseau d'assainissement sont traités à l'usine de la Jamaïque. Cette station, construite par la société O.D.A., a été mise en service en 1978. De type décantation primaire et stabilisation aérobie des boues, elle a une capacité nominale de 68.500 éq-hab.

1.2 Volumes traités

Les volumes arrivés à l'usine de la Jamaïque s'élèvent à 5.587 624 m³ pour l'année, soit un débit moyen de 15 267 m³/jour.

1.3 Charge reçue par l'usine de la Jamaïque

En moyenne, l'usine de la Jamaïque a reçu, traité et rejeté les charges de pollution suivantes :

		Effluent	Rejet	Rendement
DBO5	(Demande Biologique en Oxygène)	5911 kg/jour	3026 kg/jour	49%
DCO	(Demande Chimique en Oxygène)	9978 kg/jour	4979 kg/jour	50%
MES	(Matières En Suspension)	6058 kg/jour	1139 kg/jour	81%

Le nombre de bilans réalisés dans l'année a été de 8.

1.4 Sous-produits

Les boues produites par l'usine de la Jamaïque sont évacuées en décharge. 1020 m³ de boues ont ainsi été évacuées durant l'année. Les sables, graisses et produits de dégrillage sont également évacués en décharge.

2. Réseaux et collecte des eaux usées

2.1 Description

✓ Le réseau d'un linéaire total de 165 km se décompose en :

♦ réseaux gravitaires	159 km
♦ refoulement	6 km

✓ Ces réseaux comportent les ouvrages annexes suivants :

♦ postes de relèvement	9
♦ branchements	23 873

2.2 Taux de collecte et de raccordement

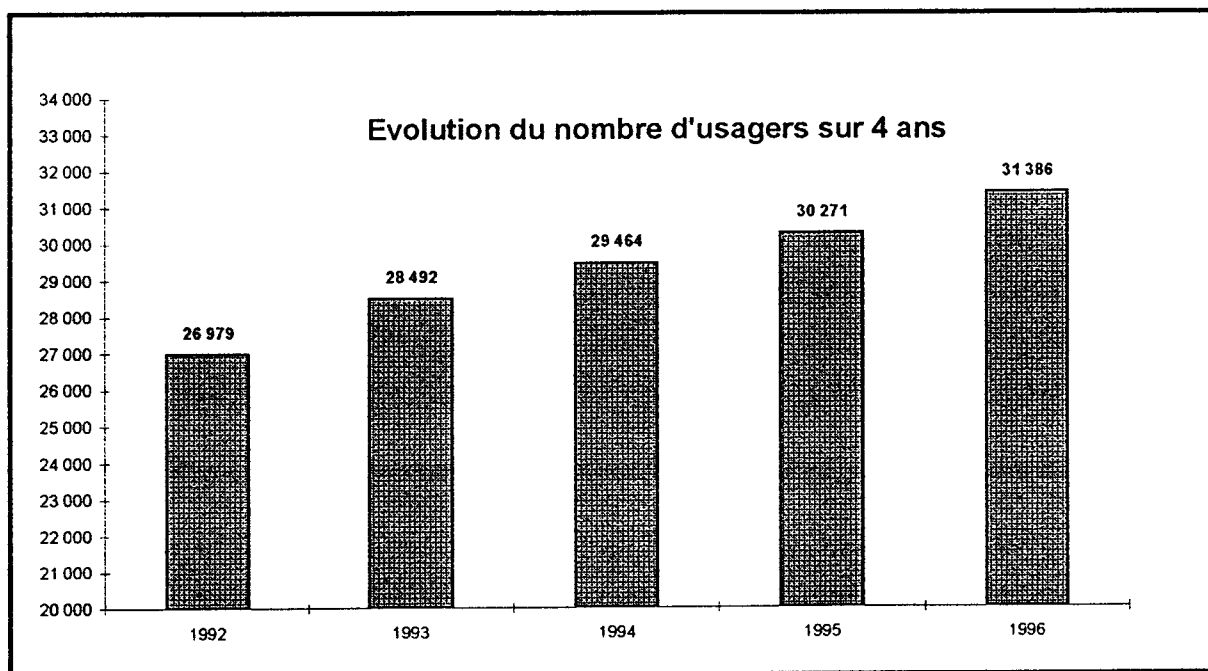
Le rapport entre le nombre d'usagers raccordés et raccordables s'établit à 76%

3. Usagers du système d'assainissement collectif

3.1 Nombre de clients

Sur les quatre dernières années, l'évolution du nombre de clients est la suivante :

Clients	1992	1993	1994	1995	1996	Evolution 96/95
Particuliers, industriels et collectifs	26 782	28 265	29 237	30 038	31 159	4 %
Municipaux	197	227	227	233	227	-3 %
Total	26 979	28 492	29 464	30 271	31 386	4 %

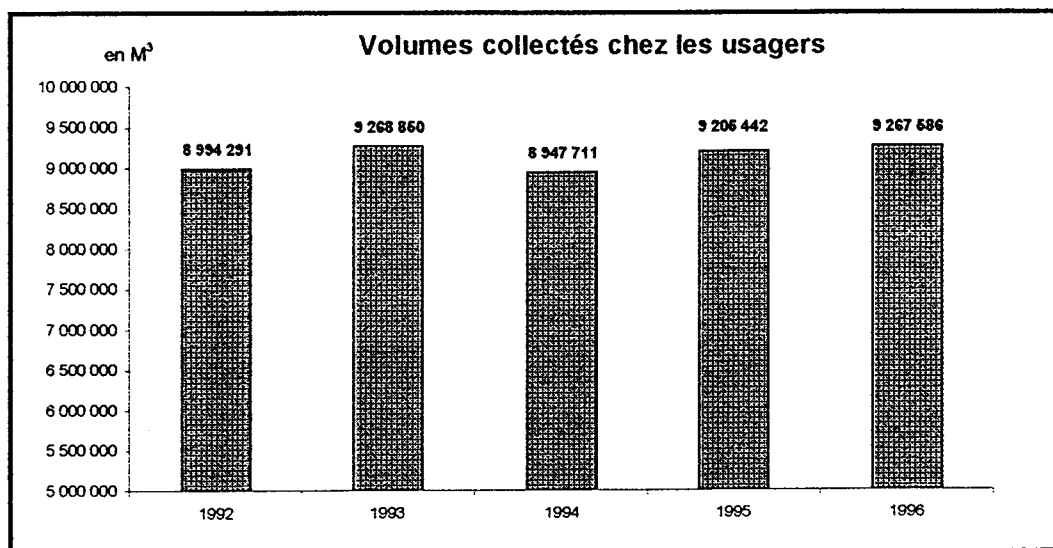


3.2 Volumes collectés chez les usagers - volumes facturés

La facturation étant établie sur la base des volumes collectés, ces derniers sont identiques aux volumes facturés.

Sur les quatre dernières années, l'évolution des volumes consommés est la suivante :

Clients	1992	1993	1994	1995	1996	Evolution 96/95
Particuliers, industriels et collectifs	8 025 344	8 402 925	7 923 698	8 215 963	8 418 308	2 %
Municipaux	968 947	865 925	1 024 013	989 479	849 278	-14 %
Total	8 994 291	9 268 850	8 947 711	9 205 442	9 267 586	1 %



4. Qualité des rejets

L'effluent traité rejeté dans le milieu naturel est conforme au niveau de rejet demandé pour l'actuelle station d'épuration (niveau « a » de la circulaire du 04 Novembre 1980), qui prévoit un taux d'élimination des matières décantables de 90%, ce qui correspond à un abattement des M.E.S. de 50 à 60%.

	Effluent	Rendement
matières décantables	-	90%

-III- Indicateurs financiers

1. Tarifs

Les modalités de tarification en vigueur sur la commune de Saint Denis sont conformes à la loi sur l'eau parue au Journal Officiel du 4 Janvier 1992. La tarification comporte un abonnement et une part variable fonction de la quantité d'eau réellement consommée par les usagers.

XXXXXX

Tarif au 1er Janvier 1996

COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES

K connu au 01/01/1996 : 1,134152

Nature	Part du délégataire		Part de la Collectivité
	prix de base	prix actualisé	
Particuliers			
Prime fixe/semestre	0,00	0,00	52,00
Consommation	0,9400	1,0660 (*)	0,52 (*)
Communaux			
Prime fixe/semestre	0,00	0,00	0,00
Consommation	0,9400	1,0660	0,00

(*) Commune Prima : 0 à 180 m3/semestre : 0 F

TAXES et REDEVANCES pour les organismes publics

	prix	Destinataires
Aide au développement des réseaux ruraux (FNDAE)	0	Ministère de l'agriculture
Préservation des ressources en eau (Agence de l'eau)	0	Agence de l'eau
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)	0	
Voies Navigables de France	0	Trésor public
TVA	2,1 %	

2. Facture-type

Le document ci-après représente la facture d'assainissement, établie sur la base des tarifs au 1er janvier de l'année de présentation du rapport, d'un client ayant consommé 120 m³.

Facture d'un client ayant consommé 120 m³ établie sur la base des tarifs au 1er janvier 1996					
	M ³	Prix unitaire 1996	Montant 1996	Montant 1995	Evolution 1996/1995
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES					
Part du délégataire					
Abonnement annuel			0,00	0,00	
Consommation	120	1,0660	127,92	126,00	1,52 %
Part de la Collectivité					
Abonnement annuel			104,00	104,00	0,00 %
Consommation	120	0,5200	62,40	62,40	0,00 %
TVA à 2,1 %			6,18	6,14	0,66 %
Sous-total TTC "eau"			300,50	298,54	0,66 %
Soit le m³ TTC hors abonnement			1,62	1,60	1,02 %
Soit le m³ TTC total			2,50	2,49	0,66 %

3. Autres indicateurs financiers

3.1 Autres recettes d'exploitation

3.2 Dette de la commune

Les indicateurs ci-dessous sont extraits de l'état de la dette de la commune.

- ✓ En cours total de la dette au 31/12/N-1
- ✓ Montant des annuités payées au cours de l'exercice N-1

Voir tableau en annexe.

3.3 Travaux réalisés et programmés

Le projet essentiel est la réalisation de la nouvelle usine de dépollution .

Une réflexion est actuellement en cours pour la définition du site et du niveau épuratoire , et aura des incidences importantes sur le coût et les échéances de cette réalisation .

MAIRIE DE SAINT-DENIS
DIRECTION DES RESEAUX

Complément au Rapport annuel 1996 sur le prix
et la qualité du service public de l'Assainissement -

Le paragraphe 3.3 du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement est ainsi rédigé:

A) Montant des travaux (Investissement) réalisés en 1996 :

Le montant des travaux réalisés en 1996 s'élève à 3,20 MF TTC, le détail des opérations étant précisé ci-après :

* Réseau EU Bois de Nèfles	320 KF
* Extensions diverses	1290 KF
* Réfection réseau EU Georges Brassens (Moufia)	550 KF
* EU Prima - Les Papillons	340 KF
* EU Collège Bois de Nèfles (1ère tranche)	330 KF
* Traitement odeurs station d'épuration	350 KF
* Assainissement EU ruelle Samat	240 KF
* Assainissement EU rue des Paniers	180 KF

Total :	3200 KF

B) Travaux programmés en 1997 :

Le montant des travaux programmés pour 1997 s'élève à 7,21 MF HT (report 1996 : 2,15 MF ; BP 1997 : 5,06 MF) et les principales opérations étant :

* Extensions et interventions diverses EU :	1500 KF
* Assainissement EU Ch. NEUF - La Montagne	800 KF
* Assainissement LLS + collège Bois de Nèfles	350 KF
* Traitement des odeurs de la station d'épuration	1800 KF
* Extension EU Chemin des Acajous - Bois de Nèfles	1100 KF

BUDGET ANNEXE 1996 DE L'ASSAINISSEMENT

Etat de la dette

N° EMP.	ANNEE REAL.	OBJET	ORGANISME PRETEUR	DATE ECHEANCE	DUREE	TAUX	PERIO- DICITE	CAPITAL	ENCOURS 31.12.1996 AU 31.12	AMORTISST DE L'ANNEE	INTERETS DE L'ANNEE	ANNUITES DE L'ANNEE
599	1994	renégociation dette CDC 1994 ass.	C.D.C.	25.06.95	13	7,50	A	7 311 585,24	6 582 377,39	377 782,38	522 011,98	899 794,36
629	1996	renégociation dette CDC 1996	C.D.C.	25.11.97	10	6,49	A	878 644,98	878 644,98	0,00	0,00	0,00
630	1996	renégociation dette CDC 1996	C.D.C.	25.11.97	6	6,19	A	730 644,01	730 644,01	0,00	0,00	0,00
			TOTAL					8 920 874,23	8 191 666,38	377 782,38	522 011,98	899 794,36
311	1986	Globalisation 1986	C.L.F.	25.07.96	15	9,45	A	271 000,00	132 925,12	20 082,79	14 535,75	34 618,54
315	1987	Globalisation 1987	C.L.F.	25.04.96	15	8,30	A	227 000,00	126 329,60	15 405,23	11 820,68	27 225,91
318	1987	Renégociation dette 1987	C.L.F.	01.04.96	13	8,91	A	181 895,04	85 230,10	17 200,93	6 770,92	23 971,85
319	1987	Renégociation dette 1987	C.L.F.	01.05.96	10	8,31	A	272 139,87	38 564,95	35 462,02	3 012,45	38 474,47
320	1987	Renégociation dette 1987	C.L.F.	01.07.96	15	8,56	A	3 498 951,29	2 018 081,15	248 220,86	164 829,18	413 050,04
326	1988	Globalisation 1988	C.L.F.	25.10.96	15	9,55	A	1 625 000,00	1 030 003,52	100 282,50	108 507,45	208 789,95
328	1989	Programme Investissement (acpte)	C.L.F.	25.02.96	15	9,63	A	1 750 000,00	1 206 863,41	99 488,41	120 184,37	219 672,78
527	1990	Renégociation dette 1990	C.L.F.	15.01.96	11	8,49	A	1 875 000,00	1 108 094,64	191 474,55	89 280,40	280 754,95
571	1991	Globalisation 1991	C.L.F.	01.04.96	15	10,78	S	2 000 000,00	1 634 225,88	88 912,71	179 506,31	268 419,02
607	1995	Globalisation 1994	C.L.F.	01.02.96	10	5,34	T	4 500 000,00	3 712 500,00	450 000,00	228 763,75	678 763,75
			TOTAL					16 200 986,20	11 092 818,37	1 266 530,00	927 211,26	2 193 741,26
619	1995	GLOBALISATION 1995 BR	BR	11.06.96	10	4,90	S	1 700 000,00	1 530 000,00	170 000,00	96 522,66	266 522,66
628	1996	GLOBALISATION 1996 BR	BR	30.01.97	10	4,10	T	16 237 086,12	16 237 086,12	0,00	0,00	0,00
			TOTAL					17 937 086,12	17 767 086,12	170 000,00	96 522,66	266 522,66
			TOTAL GENERAL					43 058 946,55	37 051 570,87	1 814 312,38	1 545 745,90	3 360 050,28